

Le journalisme sous
la Confédération

Puisque nous parlons de latribuement considérable à la Confédération, qu'il nous soit permis de parler du journalisme canadien, qui a suivi ses progrès, les a encouragés et même en est responsable.

Le journalisme canadien reflète fidèlement, au cours des soixante dernières années, les progrès du Canada depuis la Confédération. Il a consigné le souvenir des désappointements, des triomphes, des côtés tragiques et comiques de la vie de la population du Dominion. De jour en jour, et de semaine en semaine, la presse a transcrit en caractère d'imprimerie les sentiments qui ont agité le peuple pendant les six dernières décades. Les phrases enflammées d'hier n'enthousiasment plus les générations d'aujourd'hui, mais elles sont enregistrees en des lignes qui s'effacent peu à peu sur les feuilles jaunies des vieux journaux conservés avec soin dans les voûtes de sûreté des bibliothèques nationales. C'est vers ces voûtes et ces feuillets vieillissants que se tournent le plus fréquemment les historiens lorsqu'ils essaient d'évoquer les scènes de l'histoire de notre pays.

Si les journaux quotidiens et hebdomadaires de l'époque fédérative sont pauvres en nouvelles, ils sont loin, d'autres parts, de manquer d'expressions d'opinion. C'était des journaux énergiques et belliqueux, avides de polémiques, surtout politiques. Les annonces et les réclames manquaient de couleur et la circulation subissait les conséquences de la pénurie de moyens de transport à cette date. Mais la presse ne tarda pas à profiter des perfectionnements mécaniques de la fin du dix-neuvième siècle. La transmission rapide des nouvelles par télégraphe, les machines perfectionnées et la diminution du prix du papier à journal con-

tribuaient à l'expansion de la presse. Les résultats directs d'une réclamation et la croissance rapide des chemins de fer canadiens aidèrent à son développement.

A l'heure actuelle, au lieu de quelques journaux quotidiens adressés à quelques milliers d'abonnés, le Canada possède une presse qui étend ses ramifications dans tous les coins du pays. Les journaux sont servis et reliés ensemble par la Presse Canadienne, service coopératif qui appartient aux journaux, et qui fournit par fils spéciaux des rapports impartiaux des événements courants à plus de cent membres. Les journaux les plus importants ajoutent à ce service des dépêches qui leur sont envoyées par des correspondants particuliers qui donnent de la couleur à la nouvelle, et une interprétation politique qui s'adapte aux vues de chaque journal.

Les affaires publiques du Canada sont capitales pour un journal, sans doute, mais il en est de même des affaires du monde entier, et les dépêches des quatre coins de l'univers voisinent celles qui s'appliquent aux questions canadiennes sur les pages principales de nos grands quotidiens. Il existe aujourd'hui, pour employer un mot peu usuel, une quotidienneté frappante dans nos journaux, qui n'existaient pas il y a cinquante ans.

Pour ce qui est de la presse hebdomadaire, elle jouit d'une renommée enviable. Actuellement, il y a, au Canada, 111 journaux quotidiens, 9 publications tri-hebdomadaires, 967 hebdomadaires 33 périodiques bi-mensuels, 331 revues mensuelles et 27 trimes- trielles, ou 1,540 en tout. Notez les journaux hebdomadaires.

Ces chiffres donnent une idée de ce qu'est le journalisme parmi une population inférieure à dix millions d'habitants.

La dernière inondation du Mississippi, qui a causé de si grands dommages dans les Etats limitrophes, est due en grande partie au détournement illégal que Chicago fait de l'eau des Grands Lacs soi-disant pour ses égouts, alors que le but réel est d'élever le niveau de l'Illinois et du Mississippi. Néanmoins, quelles que soient les imputations que mérite Chicago, par l'impudence de sa politique, il n'est pas sage de l'engendrer une querelle d'injuriers. Si le gouvernement ou les tribunaux américains ne sont pas de force à l'amener à résipiscence, même lorsqu'une partie importante de la population des Etats-Unis favorise les revendications canadiennes, rien ne vaut de se livrer à aucune intemperance de langage à son adresse. N'oublions pas que l'ambition des villes canadiennes est grande aussi, et que l'expansion des centres urbains ne va pas sans nombre d'incidents désagréables. Combien de nos frères cités agiraient autrement que Chicago, si elles étaient à sa place?

A ce compte, ce serait bien fait, puisqu'il a été démontré que la dernière inondation du Mississippi, qui a causé de si grands dommages dans les Etats limitrophes, est due en grande partie au détournement illégal que Chicago fait de l'eau des Grands Lacs soi-disant pour ses égouts, alors que le but réel est d'élever le niveau de l'Illinois et du Mississippi. Néanmoins, quelles que soient les imputations que mérite Chicago, par l'impudence de sa politique, il n'est pas sage de l'engendrer une querelle d'injuriers. Si le gouvernement ou les tribunaux américains ne sont pas de force à l'amener à résipiscence, même lorsqu'une partie importante de la population des Etats-Unis favorise les revendications canadiennes, rien ne vaut de se livrer à aucune intemperance de langage à son adresse. N'oublions pas que l'ambition des villes canadiennes est grande aussi, et que l'expansion des centres urbains ne va pas sans nombre d'incidents désagréables. Combien de nos frères cités agiraient autrement que Chicago, si elles étaient à sa place?

A ce compte, ce serait bien fait, puisqu'il a été démontré que la dernière inondation du Mississippi, qui a causé de si grands dommages dans les Etats limitrophes, est due en grande partie au détournement illégal que Chicago fait de l'eau des Grands Lacs soi-disant pour ses égouts, alors que le but réel est d'élever le niveau de l'Illinois et du Mississippi. Néanmoins, quelles que soient les imputations que mérite Chicago, par l'impudence de sa politique, il n'est pas sage de l'engendrer une querelle d'injuriers. Si le gouvernement ou les tribunaux américains ne sont pas de force à l'amener à résipiscence, même lorsqu'une partie importante de la population des Etats-Unis favorise les revendications canadiennes, rien ne vaut de se livrer à aucune intemperance de langage à son adresse. N'oublions pas que l'ambition des villes canadiennes est grande aussi, et que l'expansion des centres urbains ne va pas sans nombre d'incidents désagréables. Combien de nos frères cités agiraient autrement que Chicago, si elles étaient à sa place?

L'Homme aux cent blessures

ON FOUETTE DUR

EN EGYPTÉ!

LES VENDEURS DE COCAINE N'Y SONT PAS MENAGÉS.

GENERALISONS CET USAGE

Plus de cinq cents exportateurs de cocaïne viennent d'être coffrés au Caire. Parcellaire abondance de "neige" en Egypte est un phénomène stupéfiant, je dirai même pyramidal!

Ces marchands de rêves ont été immédiatement condamnés à de sévères peines de prison et, par surcroît, chacun d'eux a reçu trente coups de fouet.

Inutile d'ajouter que les patients n'ont pas été anesthésiés à la cocaïne avant de recevoir cette petite correction.

Aussi est-il assez probable que la traite de la "blanche" sera désormais moins prospère, au pays de Tout Ank Amon, que le commerce du coton ou des cigarettes. Et si pareil châtiment était appliqué aux "couteurs" de chez nous, je crois que l'actuel paradis artificiel deviendrait beaucoup plus difficile et que plusieurs se mettraient beaucoup de poudre, sinon sur le nez, du moins dedans.

Papa Fouettard est un moraliste de première force: ses leçons portent et qui les reçoit en garde un souvenir durable.

Ce système de la fessée, à la fois expéditif et économique, devrait être employé pour remettre dans le bon chemin les jeunes délinquants, les débutants du cambriolage et ceux qui, carambolant dans les salles de pool ou apostés au coin des rues, attendent que les "travailleurs" du "Red Light" leur apportent la recette du jour ou de la nuit.

Tous ces gaillards-là jouissent d'un prestige inexplicable auprès de nombreuses jeunes personnes, de quelques vieilles dames et même auprès de certaines notabilités. C'en serait bientôt fait de leur arène si, dans leur milieu, on entendait dire:

— Bébert a reçu vingt-cinq coups de martinet... Parait qu'il ne pourra pas aller au musette avant six semaines!

— Et Todule en a pris cinquante... On l'a rencontré l'autre jour: lui qui éraillait tant, il se cache, il est honteux, il n'ose plus regarder personne en face!

Quelle déchéance pour toutes ces "terreurs", trop souvent admirées, célébrées, chantées et aimées, mais dont on n'ira quand on verra qu'elles ne peuvent plus s'associer qu'avec peine.

Je sais bien que les respectueux de la "personne humaine" n'admettent pas les punitions corporelles, estimant que des conférences morales sont autrement efficaces... Mais je me demande si, des deux méthodes, la leur n'est pas la plus cruelle.

MISTIGRIS.

CIVILISATION
DÉTRUITE!

La Turquie se civilise. Des signes évidents d'évolution sociale sont perceptibles!

Les ministres ottomans ont supprimé, il y a quelque temps déjà, le voile qui recouvrait les visages féminins. Pierre Loti est mort à son heure.

La jupe courte est très populaire à Constantinople. Les modes masculines ne sont pas moins bousculées.

Un décret vient de régler la tenue officielle des cérémonies, chapeau, écharpe et écussons veris. Le fez traditionnel lui-même disparaît.

Mais à s'aventurer en ce délicat débat, on risque gros. Il a fallu à la France quelques siècles de civilisation et une culture raffinée pour dominer les nations voisines.

L'Assemblée d'Angora vient de décider que les femmes turques ne doivent, sous aucun prétexte, porter des ornements blancs brochés de rouge. L'union de ces trois couleurs rappelle les drapeaux grecs ou arméniens.

Etrange psychologie! Voyez-vous M. Herriot, en France, réglementant la nuance des combinaisons ou la hauteur des talons. Et les députés turs à Angora réglent ces difficiles questions en égrenant leur chapelet d'ambroisie. Opposition curieuse.

Voilà toute une civilisation détruite. Elle n'était pas sans beauté, ni sans logique. Voltaire déjà notait la sagesse des Orientaux qui contrairement à nous, libèrent les jeunes filles mais enferment les femmes.

UN MALHEUREUX UKRAINIEN
TROUVE PERCE COMME UNE
ECUMOIRE

LA FEMME DANS L'AFFAIRE RIGOLE UN
UN PEU FORT

L'enquête du coroner dans le cas du meurtre de la rue Saint-Georges s'est ouverte hier matin. Un jury a été assermenté et puis il a entendu quelques témoins, notamment le Dr Derome qui, en pratiquant l'autopsie sur le cadavre de la victime, un certain John ou Juvan Dubik ou Dzubak, Ukrainien, environ 50 ans, a relevé une centaine de blessures, toutes des coupures causées par de la vitre. Les autres témoins qui ont déposé sont des gens qui ont entendu le vacarme de l'orgie, dans la nuit de mercredi à jeudi dernier, dans la maison qui porte le No 1204 de la rue Saint-Georges. Aucun n'a pu fournir cependant le moindre détail sur le meurtre proprement dit. Cela reste du mystère et les deux personnes qui sont sous arrêts, Ida Cramosky, qui vivait avec la victime, et Fred Kistekolei, qui chambrait dans la même maison, même s'ils rendaient témoignage, ne pourraient dire grand-chose. Il semble que l'un et l'autre étaient terriblement ivres quand le meurtre s'est commis. Au premier policier qui est arrivé sur les lieux la femme a dit que deux hommes étaient entrés dans la maison et l'avaient battue. Elle a dit de plus ne rien connaître du meurtre. Elle s'est simplement aperçue que Dubik était tombé pour ne plus se relever. Le Dr Derome a déclaré que toutes les blessures avaient pu être causées par la même personne, mais qu'il était improbable qu'une femme ait pu faire cela toute seule. Comme question de fait, il n'est pas vraisemblable que quelqu'un d'autre soit entré dans la maison de l'orgie.

Pour permettre à la police de faire de plus amples recherches, le coroner MacMahon a ajourné l'enquête à mercredi prochain. Il a donné ordre aux jurés qui ont été assermentés de revenir ce jour-là.

Le Dr Derome est le premier témoin. Il produit le rapport de l'autopsie qu'il a faite en compagnie du Dr Fontaine. La victime John Dubik est morte, le 23 au matin, au No 1204 de la rue Saint-Georges, vers 11 h. 30. Le cadavre porte une centaine de blessures, toutes des coupures par de la vitre. Les deux yeux sont noircis. Il y avait une large entaille au nez, une autre dans le cou et sur le torse. Il n'y a pas de blessures plus bas que la ceinture. Il y avait sept côtes de fracturées à droite et six à gauche. L'un des poumons était perforé. La victime sentait fortement l'alcool.

Un Ukrainien, Hylka Shipka, 1072, avenue de l'Hôtel de Ville, rend témoignage en se faisant interpréter par le détective Gursky. Il dit que le vrai nom de la victime est Juvan Dzubak, âgé de 50 ans. Il le connaissait depuis quatre ans. Il connaissait aussi la femme Cramosky et le chambreur, Fred Kistekolei. Il ne connaît rien du crime. Il identifie simplement la victime et les deux autres.

Le Dr Derome revient témoigner. Il dit qu'il n'est pas impossible que toutes les blessures sur le cadavre aient été faites par la même personne. Cependant il n'est pas probable qu'une femme seule ait pu faire cela. Il n'est pas allé sur les lieux pour faire des constatations. Il n'a pratiqué l'autopsie que samedi matin.

Moses Stein, un épiciier, au No 1209 rue Saint-Georges, angle Vallée, vient dire que la femme Cramosky est allée à son magasin, jeudi matin, vers 11 h. 30. Elle chambrait d'ivresse, mais cela n'a pas surpris le témoin, la chose étant coutumière à la femme. Cependant comme elle avait le visage ensanglanté et qu'elle saignait d'une main, il lui a demandé ce que cela voulait dire. La femme a répondu que John était mort, qu'il s'était couché et qu'il ne s'était pas relevé. Elle a demandé à l'épiciier d'appeler la morgue. Au lieu de cela l'épiciier a appelé la police. La femme est partie sur les entrefaites.

L'épiciier savait qu'il y avait eu une querelle dans la maison du crime, mais il n'y a pas prêté plus d'attention. Souvent la femme se chicanait avec son ami ou avec son chambreur. Les deux hommes ne se chicanient jamais entre eux. Le soir du 22, la femme était allée chercher de la bière et le chambreur aussi.

Le constable John Murphy, en compagnie du sergent Bracault, du poste No 5, a répondu à l'appel de l'épiciier Stein. Quand il est entré dans la maison, le chambreur était assis, comme stupide d'ivresse; la femme se tenait dans la porte de la chambre; elle avait à la main un peigne et un miroir. La victime était couchée, mais comme pliée en deux. La femme a raconté que deux hommes étaient entrés à l'improviste et l'avaient battue. Elle prétendait ne rien savoir du meurtre.

Mé Edouard Vernot, gardien du bain Rubinstein, père du fameux nageur Georges Vernot, a eu connaissance de la querelle qui s'est terminée par le meurtre. Cette querelle a duré toute la nuit du 22 au 23. Il n'y a pas prêté plus d'attention que cela, car de telles orgies se produisaient souvent au No 1204 de la rue Saint-Georges, juste en face du bain dont il est le gardien et où il a son domicile. A plusieurs reprises dans la soirée, il a entendu des bruits de vaisselles fracassées et de meubles qu'on brise. Vers minuit et demi, il a entendu la victime, dont il connaissait bien la voix, crier de toutes ses forces: "Ouvrez-moi la porte." Vers 1 h. 30 le bruit a cessé. Le témoin n'a rien entendu jusqu'à deux heures alors qu'il s'est couché. Il n'a pas été réveillé par le vacarme et il en conclut qu'il ne s'est rien passé par la suite. Quand il y avait du tapage nocturne chez les Ukrainiens d'en face, cela le réveillait généralement. Il n'a pas vu grand-chose dans cette maison, car l'éclairage est primitif, une lampe à l'huile. Le matin du 23, c'est-à-dire jeudi, il a vu le chambreur sortir, vers 11 heures, et ensuite la femme. Il a remarqué que celle-ci avait le visage ensanglanté et qu'elle saignait à la main et à la jambe.

Les autres témoins seront entendus mercredi. Les jurés qui ont été assermentés ont reçu l'ordre de revenir ce jour-là.

La femme Ida Cramosky, malgré son nom, est Irlandaise de naissance. Au commencement de l'enquête elle avait une attitude désinvolte, adressant des sourires à la ronde, mais bientôt elle perdit de son assurance et d'abandonnées seurs dèrent son visage. C'est une femme d'environ 35 ans, boulotte et palote, sans rien qui puisse attirer l'attention sur elle.

Quant au malheureux qui a succombé, jamais, de mémoire d'homme, à la Morgue, cadavre ne fut apporté aussi massacré. C'est à croire qu'il était déjà mort et que son ou ses assassins continuaient de taper sur lui. Bref, cette tragédie est appelée à faire époque dans les annales montréalaises.

LES AMIS D'OCCASION
MÉFIEZ-VOUS-EN!

Un certain Tony Marino, 35 ans, bien connu de la police, est accusé d'avoir détourné un touriste américain, dimanche dernier, après l'avoir drogué.

Le touriste américain a nom Charles Willard, il vient de Chicago et logeait dans l'un des grands hôtels de Montréal. Dimanche dernier, il fit la connaissance d'un étranger qui lui offrit un verre de bière. Willard accepta et puis il sortit avec son nouvel ami qu'il suivit rue Cathédral. La Willard, qui avait probablement été drogué, perdit connaissance. Son compagnon en profita probablement pour le détournement. En tous cas quand Willard reprit ses sens l'ami était disparu et aussi une épingle à diamant que Willard portait à sa cravate et \$10 qu'il avait dans un de ses goussets. La diamant valait \$700. Le voleur n'avait pu cependant s'emparer d'une bague de grande valeur que Willard avait au doigt non plus que d'une somme de \$600 qui se trouvait dans une poche secrète.

Willard alla raconter son aventure à la police. Hier, les détectives Brodeur, Crépéau et Broghe ont arrêté Tony Marino comme il passait rue McGill. Willard l'a identifié comme son ami d'occasion et a logé une plainte contre lui. Devant le juge Enright, hier matin, Marino s'est dit innocent. Il comparaitra à l'enquête préliminaire, fixée à la semaine prochaine.

LA PARADE DES
MALCHANCEUX
SUR LA VOIE FERREE

Pour avoir pratiqué ce sport qu'on appelle "trespassing", c'est-à-dire pour avoir marché sur la voie du C.N.R., Louis Cloutier, Jos. Paquette, James Murphy et Henry Moore ont été traduits, hier matin, devant le juge Enright. Les deux derniers se sont avoués coupables et ont été condamnés aux frais.

ACCUSES DE VOL

William Martel et Sam Gold, sont accusés d'avoir détourné un nomme Leon Fabry, domicilié au No 44, chemin Bellingham, à Outremont. Ils lui ont enlevé \$13.10 en argent et un livret de billets de transport. Le juge Enright a fixé l'enquête préliminaire au 5 juillet, car les deux prévenus se disent innocents. Martel passera trois jours au bureau de la sûreté. Quant à Gold il a été admis immédiatement à caution. C'est Me Jos. Cohen qui les défend.

VAGABONDAGE

Un certain Orange Faltonay, un nommé Georges Leroux ont été arrêtés, jeudi, à la piste de Blue Bonnet, par un agent du C.N.R. et accusés de vagabondage. Ils se disent innocents. Procès la semaine prochaine.

LA MONTREAL WATER

Le comité exécutif, sous la présidence de M. J.-A. Brodeur, se réunira lundi pour prendre en considération la lettre de la Montreal Water and Power qui demande à la ville de lui rendre la possession de son aqueduc. La compagnie a écrit cette lettre à la Cité après avoir pris connaissance du jugement de M. Coderre accordant au Board of Trade le bref d'injonction qu'il avait demandé pour empêcher l'arbitrage qui avait été décidé entre la ville et la compagnie.

LA TYPHOIDE

Jusqu'à midi, hier, 11 nouveaux cas de typhoïde avaient été rapportés au Dr Boucher. Vendredi, on n'a rapporté qu'un seul cas.

CHEZ LE CORONER

Comme l'affaire du meurtre avait retenu le tribunal jusque passe midi, le coroner MacMahon a ajourné à lundi tous les autres cas qui entendent d'être examinés par un jury. Il s'agit d'accidents qui ont été déjà rapportés par les journaux.

EH! ENTRE L'ECORCE ET L'ARBA.

COMME QUOI IL NE FAUT PAS METTRE LE DOIGT

Jeudi soir, vers 7 heures 30, dans une querelle qui avait éclaté dans un coup de couteau. Après avoir fait une petite enquête, la police a arrêté un certain Paul Semymshyren Polonais, 17 ans, 2217, rue Florian. Il paraît que c'est lui qui aurait fait le coup; du moins on l'en accuse. Le prévenu s'en défend bien. Il prétend qu'il n'est intervenu lui aussi que pour calmer les combattants et que c'est sur le couteau d'un autre que Duval s'est blessé. Il affirme qu'il n'avait pas de couteau et qu'il ne s'est pas servi de l'arme d'un autre. Me Antonin Lepage le défend.

Le juge cependant, vu que les deux ne peuvent se prononcer sur l'état de la victime, n'a pas voulu admettre l'acquittement. Il a donc ordonné que Duval, le sous-brigadier d'élite de la milice, devienne générale entre tous.

LE DERNIER BLUFF BOLCHEVIK

JAMAIS ON N'A TANT PARLE DE GUERRE QUE DEPUIS QUE NOUS DEVIONS AVOIR LA PAIX... FINALE

Depuis que le monde entier, reparations du gouvernement ou presque, a pris part à une guerre pour établir la paix sur terre, jamais on n'a tant parlé des Soviets, nommé Vorovsky. Ces jours derniers, enfin, on a pu craindre une guerre russo-polonoise, parce qu'un monarchiste russe avait tué un bolchevik russe à Varsovie. Ces attributions des responsabilités sont vraiment tirées par les cheveux.

S'il est, en tout cas, un gouvernement bien malvenu à chercher querelle à un autre à propos d'attentats, c'est à coup sûr le gouvernement de Moscou. En grande partie, ce gouvernement est composé de gens qui ont soit ordonné, soit exécuté eux-mêmes, soit enfin agencé — et Dieu sait s'il y en a eu — n'avaient point de complications internationales. Lorsque le président Carnot fut assassiné à Lyon, en 1894, par l'Italien Caserio, la France ne s'en tint pas à déclarer l'Italie responsable; lorsque l'impératrice Elisabeth fut poignardée à Genève, en 1898, par l'Italien Lucheni, le gouvernement autrichien n'eut point l'idée de s'en prendre aux gouvernements de Rome et de Berne. Mais, depuis que l'affaire de Sarajevo a servi de prétexte à l'Autriche et à l'Allemagne pour déclencher un conflit mondial, il semble qu'une nouvelle mode ait été créée et qu'il soit désormais possible au plus obscur assassin de lancer deux nations entières l'une contre l'autre. On a vu M. Mussolini s'en prendre à la nation grecque tout entière et la rendre responsable de l'assassinat d'un officier italien en territoire grec. On a vu les Bolcheviks de Moscou exiger des excuses officielles et des

Autrefois, les affaires de ce genre — et Dieu sait s'il y en a eu — n'avaient point de complications internationales. Lorsque le président Carnot fut assassiné à Lyon, en 1894, par l'Italien Caserio, la France ne s'en tint pas à déclarer l'Italie responsable; lorsque l'impératrice Elisabeth fut poignardée à Genève, en 1898, par l'Italien Lucheni, le gouvernement autrichien n'eut point l'idée de s'en prendre aux gouvernements de Rome et de Berne. Mais, depuis que l'affaire de Sarajevo a servi de prétexte à l'Autriche et à l'Allemagne pour déclencher un conflit mondial, il semble qu'une nouvelle mode ait été créée et qu'il soit désormais possible au plus obscur assassin de lancer deux nations entières l'une contre l'autre. On a vu M. Mussolini s'en prendre à la nation grecque tout entière et la rendre responsable de l'assassinat d'un officier italien en territoire grec. On a vu les Bolcheviks de Moscou exiger des excuses officielles et des

SPARTACUS

A L'ÉBULE

Louis Bouilhet eut un jour à inaugurer un album. Il s'en tira superbement avec ces quatre tercets:

Quoi! vous voulez que le premier
Au seuil blanc de ce beau cahier
Je me pavane et me prelasse?

Juste à l'endroit prétentieux
Où doivent tomber tous les yeux
Sitôt qu'on entre dans la place!

Ma foi, sans chercher d'argument,
Je m'exécute bravement!
Les gens en riront; mais qu'importe!

Mes vers mis de cette façon
Peuvent servir de paillason:
"Essayez vos pieds à la porte!"

L'AUMONE

Toute fleur benit sur la terre
L'eau qui tombe pour la nourrir;
L'aumône est l'eau qui désaltère;
Soit benit, toi qui peut l'offrir!

Fais tant et si souvent l'aumône:
Qu'à ce doux travail occupé
La mort te trouve et te moissonne.
Comme un lis pour le ciel coupé.

BEAUTE.

Sans la vertu, je ne vois rien d'aimable;
La déceance à mes yeux, embellit la laideur.
Il n'est pour moi de beauté véritable
Que sur le front où règne la pudeur.

ECRASE PAR UNE AUTO

Une des voitures, un nommé Paquette ou Paquin, pour éviter l'accident donna un coup de volant. Son auto monta sur le trottoir et alla écraser un passant contre la porte d'un magasin. L'homme n'est pas mort sur le champ. Il a pu être transporté à l'hôpital Général. Le coroner enverra lundi.

LE TOUR DU MONDE EN VINGT TABLEAUX

VANCOUVER—NEW-YORK

M. Georges Le Fèvre, journaliste parisien dont nous avons inséré ici quelques-unes des chroniques dans celles-ci, nous communique les impressions qu'il a recueillies en rouvrant la prairie canadienne, et d'arriver à la Babel d'acier :

Deux cordons d'acier s'allongent parallèles dans la prairie. En une nuit, tout le majestueux décor des Rocheuses effondré. Le ciel, démeublé, est immense, et la terre plate. C'est le Far-West. On roule à toute vitesse vers la civilisation neuve, les grandes cités, vers cet inconnu qui gronde, qu'on pressent déjà à des milliers de kilomètres.

Pour l'instant, rien à faire, qu'à regarder le plafond vert sur lequel des ombres passent, régulières : les poteaux du télégraphe. Il est huit heures du matin.

Un dépit d'une légère courbure, de l'oscillation d'un caduc accroché à une patère, du va-et-vient de la voiture esclave de la vitesse du train, sollicitée par les barres d'accouplage et dont les sursauts animent toute chose d'une étrange vie mécanique, le voyageur oublie volontiers qu'il voyage.

Il se lasse de la terre déroulée ainsi pendant des heures, sous des essieux gémissants. Il ne veut plus voir ces herbes pelées ondulant à l'infini, ces ranchs peuplés de chevaux sauvages, ces tristes villages de bois, cette voie piquetée sur des kilomètres.

—Tea!
C'est le plateau du petit déjeuner qui cogne à la porte avec le thé qui vacille dans la tasse, les deux biscuits et la marmelade d'orange.

Tournant résolument le dos à tout cet inconnu fatigant, l'homme transporté ainsi pendant des heures, à une vitesse infernale, cherche un peu de stabilité. Il croit la trouver dans la douceur d'un confort domestique. Il allume sa première cigarette de la journée, somnole encore un peu, puis s'étire, allonge un bras et renverse stupidement le plateau.

Moose Jaw. Mil sept cent vingt-neuvième kilomètre. Une heure d'arrêt.

—A quoi bon descendre?
Méfiez-vous. Quand vous en êtes là, c'est qu'il est temps de rentrer.

—Voici, me dit Mr. W. E. Allison avec quelque fierté, mon usine de visières en cellulose, et voici le cheval de la voiture de livraison de l'usine.

Je connais Mr. Allison depuis sept minutes. Je viens de faire sa connaissance devant la gare de Winnipeg, trois cent mille âmes, une heure quinze d'arrêt. Voulez-vous échapper à l'engourdissement du train, je me suis dirigé vers un taxi. Un homme, coiffé d'un chapeau melon et enveloppé d'un cache-poussière, était au volant d'une vieille Ford.

—Combien pour faire le tour de la ville?
—Rien. La voiture est à moi. J'entends que vous êtes Français. Cela me fait plaisir de montrer notre ville à un Français.

LE THÉ VERT "SALADA"

une fois essayé—adopté pour toujours.

Winnipeg a soixante-dix ans d'âge. C'est la capitale du Manitoba. L'Union Bank et l'hôtel de ville se font vis-à-vis en plein centre.

—Savez-vous combien coûte ce lot de terrain?
—Cher, très cher, je suppose. Huit millions de dollars, dernière estimation. C'est un terrain qui appartient à la municipalité. Savez-vous combien la municipalité l'a acheté en 1860?

—Très bon marché, je suppose.
—Pour un soc de charrue.

Allison lache son volant et se frotte les mains. Il jouit de mon étonnement. Puis il change d'idées :
—Que pensez-vous de mon cheval, le cheval de la voiture de livraison de l'usine?

—Une rareté à Winnipeg. L'unique cheval de trait. On l'a exhibé avant-hier à la fête donnée par les grands magasins White and Co. qui célébraient leur vingt-cinquième anniversaire. La plus vieille maison de commerce de Winnipeg. Voulez-vous voir le quartier résidentiel?

—C'est que... je n'ai plus que dix minutes.
—Vous avez le temps.

—Non.
—Tu me fais mal. Lâche-moi!

Il consentit à desserrer son étreinte :
—Tu en aimes un autre? Tu me trompes avec lui?

Elle leva ses freies et charmantes épaules :
—Mon pauvre garçon, je ne te trompe pas et je n'aime personne. Mais tu es comme tous les hommes : tu ne considères que ton plaisir. Ton plaisir, votre plaisir, c'est bien. Cependant nous avons le droit de penser, nous autres femmes, qu'il n'y a pas que cela qui compte dans la vie. Nous avons le droit de songer à notre avenir. Pour moi, je ne veux rester éternellement ni la petite amie de M. Bob, ni vendeuse chez Solange et Suzanne. Je ne te l'avais peut-être pas encore déclaré, je te le dis aujourd'hui.

Il faisait une si drôle de figure qu'elle eut un peu pitié de lui.
—Ecoute, continua-t-elle, je ne veux pas te mettre le couteau sur la gorge. Réfléchis à ce que je viens de te dire. Nous en reparlerons plus tard.

—C'est entendu.
Il respirait plus librement : du moment qu'elle n'exigeait pas une réponse immédiate, on pourrait peut-être s'arranger. Peut-être renoncera-t-elle à son projet? Peut-être se vantait-elle quand elle disait qu'elle tenait en réserve un époux éventuel? Peut-être, si le malheur voulait que ce fût vrai, l'époux pourrait-il changer d'idée, ou partir en voyage, très loin, ou mourir.

Il brûlait du désir de savoir qui c'était. Mais il n'osa pas le demander. Il craignait aussi de s'entendre dire :
—Mon petit, tu es trop curieux.

L'incident liquidé, on se mit à parler d'autre chose, et on se sépara en s'embrassant tendrement, comme si de rien n'avait été.

A une quinzaine de là, Ginette s'enquit auprès de Bob du résultat de ses méditations. Mon Dieu, Bob avait toujours remis au lendemain de trouver une solution à la question posée par son amie. C'est dire qu'il ne fut pas beaucoup plus explicite qu'il ne l'avait été auparavant.

—C'est bien, déclara-t-elle. Je ne te mentais point lorsque je t'affirmais que je te donnais la préférence. Tu ne veux pas de moi, c'est entendu, mais cela ne m'empêchera pas de

LE REDUCTEUR FORGEX

Enregistré
Recommandé par tous ceux qui en font usage.
Solution pour Frictionner
Ne contient ni poison, ni ammoniac.

Réduit l'Embonpoint
Fait disparaître complètement la fatigue et le malaise causés par la digestion, l'âge ou par un excès d'embonpoint.

Soulage toute fatigue, douleur ou inflammation quelconque. Idéal pour affermir et repasser les pieds. Redonne aux tissus et aux chairs la souplesse et la fermeté. Spécialement recommandé aux Dames.

Une bouteille 16 onces :
PRIX \$2.00
Usage Extérieur Seulement
MODE D'EMPLOI

Agitez la bouteille, appliquez le son avec la main une petite quantité de Forgex sur les parties du corps que vous voulez réduire ou réchauffer. Frottez légèrement jusqu'à ce que la peau devienne sèche. Recommencez trois ou quatre fois de suite. Ces frictions doivent être continuées de jour en jour jusqu'à ce que le résultat désiré soit obtenu.

Prépare par
Forgex Flesh Reducer and
Liniment Manufacturer
Enregistré

2056, rue Berri, Montréal
EN VENTE CHEZ
DUPUIS FRERES Ltée

L'AGE HEUREUX

Il est très jeune et très dévoué. Elle est très vieille et très riche. Ils convolent.

A la sacristie, quelqu'un demande :
—Sapristi! quel âge a donc la mariée?
—Une de ses bonnes amies répond :
—L'âge d'or!
Le prévenu. — Vous avez raison, monsieur le Président, mais que voulez-vous! Il n'y avait que cela!

DEVANT LE TRIBUNAL

Le Président. — Comment, malheureux, avez-vous pu risquer votre honneur, votre liberté, tout votre avenir, pour prendre trente misérables et le plus pittoresque qui soit.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Co.", a ses bureaux de rédaction et d'administration au No 74, rue St-Jacques, Montréal, il est imprimé à l'Eclairer, Inc., 1723 rue St-Denis, Montréal.

CARTES D'AFFAIRES

AVOCATS

RESIDENCE: BUREAU
Ald. 1459 Main 8760
JOS. B. BERARD
AVOCAT
92 NOTRE DAME EST. Montréal
BERCOVITCH, de SOL
& COHEN
Avocats procureurs
Tél. Main 5100-5101
260 RUE SAINT-JACQUES

ELLIOTT & DAVID
Henry J. Elliott, C.R.
Hon. L. A. David, C.R.
Secrétaire de la province de Québec.
Maurice Dugas, C.R., J.-P. Callaghan
AVOCATS ET SOLICITEURS
Commissaires pour toutes les provinces. Terre-Neuve et les Etats-Unis.
EDIFICE CANADA LIFE
Montréal, Canada.

ALBAN GERMAIN, C.R.
92, RUE NOTRE-DAME EST
Téléphone: MAin 0901

Tel. Lancaster 2140. Résidence: Walnut 5210

LYON W. JACOBS, L.C.
AVOCAT ET SOLICITEUR
Suite 701-702 89 Craig Ouest
Power Building Montréal

Tél. Main 7739.

ernard Bourdon, L.L.L.
AVOCAT
Substitut du procureur de la Couronne.

92, rue Notre-Dame Est. Montréal

ART. LANDRY
ENTREPRENEUR DE POMPES
FONDEUSES
Corbillards Automobiles
114, RUE RACHEL EST, Montréal

BEDARD, RODOLPHE
Expert-Comptable
Membre de l'Institut des Comptables
76 RUE ST-DENIS. Tél. Est 6888
Tel. Belair 1534 Rés.: Belair 6888

Lecteurs,
Lectrices,
ENCOURAGEZ LA

Buanderie
Dominion

Linge lave, séché, repassé
et rapiécé

La compétence de notre personnel et la perfection de l'équipement vous garantissent un service absolument satisfaisant.

Notre voiture est à votre disposition en aucun temps.

Appelez

M. LOUIS-C. FARLEY, Prop.

BELAIR 6302

PREMIERS MINISTRES DEPUIS LA CONFEDERATION



1. L'Hon. ALEXANDER MACKENZIE—
Du 7 nov. 1867 au 15 oct. 1878
2. L'Hon. SIR J. J. C. ABBOTT—
Du 16 juin 1891 au 5 déc. 1892
3. L'Hon. SIR JOHN THOMPSON—
Du 5 fév. 1892 au 12 déc. 1894
4. L'Hon. SIR MACKENZIE BOWELL—
Du 21 déc. 1894 au 22 avril 1896
5. L'Hon. SIR CHARLES TUPPER—
Du 1er mai 1896 au 8 juillet 1896
6. L'Hon. SIR ROBERT BORDEN—
Du 10 oct. 1911 au 10 juillet 1920

7. L'Hon. SIR JOHN A. MACDONALD—
Du 1er juillet 1867 au 9 nov. 1873
8. L'Hon. SIR JOHN A. MACDONALD—
Du 17 oct. 1878 au 6 sept. 1891
9. L'Hon. Wm. LYON MACKENZIE KING, C.M.G.—
Du 29 déc. 1919 au 24 juin 1926
10. L'Hon. ARTHUR MEIGHEN—
Du 10 juillet 1926 au 22 déc. 1926
11. L'Hon. SIR WILFRED LAURIER—
Du 11 juillet 1896 au 6 oct. 1911

CONTE DE "L'AUTORITE NOUVELLE"

La "Préférence"

Elle était élégante, jolie, sérieuse et possédait une réserve et une distinction que bien des femmes du meilleur monde pu envier. Elle s'appelait Ginette. Bob l'avait aperçue, pour la première fois, à la sortie du magasin de solange et Suzanne, les grandes modistes du faubourg St-Honoré. Subjugué par le spectacle charmant qu'elle lui avait offert, il était revenu le lendemain et les jours suivants, la devorant des yeux, mais n'osant faire mieux que de se tenir à distance respectueuse. Elle avait fini par s'apercevoir du manège et s'attendrir de la constance autant que de la timidité dont il faisait preuve : c'était, à n'en point douter, un cœur tout neuf.

Les choses auraient pu aller longtemps de ce train si, un certain soir, une averse diluvienne et providentielle n'avait fourni à Bob l'occasion d'offrir à la jeune fille la moitié de son parapluie. On ne refuse point cela, même quand on a une vertu farouche. Elle avait accepté en souriant, et l'on avait fait connaissance. Le lendemain il ne pleuvait certes plus, mais on n'avait nul besoin que le ciel se montrât inclement pour parcourir de nouveau ensemble le chemin de la ville. Et chacun sait que l'habitude, seconde nature, commence à la seconde fois. Puis, c'était été les promenades du dimanche, dans la cinq chevaux de Bob, une petite voiture fort étroite et qui semblait venue au monde pour héberger de jeunes amoureux, très minces. Puis le cinéma et le théâtre : Ginette avait une maman de bonne composition qui admettait fort bien que sa fille songeât à se distraire un peu. Elle travaillait tant, la pauvre enfant!

Bob était très épris et très fier de sa petite amie. Il l'avait fait connaître à son oncle Fred, qui était de son âge. Il l'avait produite dans le cercle de ses intimes : Tony, Patrice et Clet. Et à chacun il vantait ingénument et indiscretement les mérites de Ginette.

Il y avait quelques mois que Bob goûtait avec sa petite amie une félicité sans mélange, quand, à l'une de ces promenades quotidiennes qu'ils faisaient ensemble après la fermeture du magasin, elle lui demanda à brûle-pourpoint :

—Bob, veux-tu m'épouser?
Il sursauta comme s'il avait été touché par un courant de cent mille volts. Enfin, il finit par répéter, machinalement :
—T'épouser?

Elle répondit doucement :
—Eh bien oui, mon petit. Je ne parle pas chinois, je suppose?

Non seulement la question était imprévue, mais elle lui semblait indiscrète, voire inconvenante. Il avait toujours été élevé dans cette idée, qu'il avait pour ainsi dire sucée avec le lait des principes bourgeois qu'on n'épousait pas sa petite amie. On en a successivement une, deux, trois... le nombre que la nécessité vous commande d'avoir. Et puis, après lui avoir fait un petit cadeau on quitte la dernière pour épouser une jeune fille riche comme soi, et de bonne famille.

Quelle idée saugrenue Ginette avait là... Quelle idée! Non, évidemment, il ne voulait pas l'épouser : jamais il n'avait été question de cela entre eux. On s'adorait : n'était-ce pas suffisant?

—Eh bien? insistait-elle.
—Tu me prends au dépourvu. Je n'ai jamais songé à me marier (il ne disait pas, mais il pensait : avec toi). Je suis si jeune!

—C'est possible, mais moi, j'y songe. Je veux me faire une situation. Alors, je te donne la préférence, puisque tu es bon garçon et que je t'aime bien.

Il était suffoqué :
—La préférence? La préférence... Comme tu dis ça... Tu aurais donc quelqu'un... en vue, si je ne voulais pas me marier?

—Peut-être.
Le serpent de la jalousie le mordit au cœur. Il saisit Ginette par le poignet et la serra violemment, pour montrer qu'il était un homme, et fort, auquel on n'en imposait pas facilement. Elle protesta :

—Tu en aimes un autre? Tu me trompes avec lui?

Elle leva ses freies et charmantes épaules :
—Mon pauvre garçon, je ne te trompe pas et je n'aime personne. Mais tu es comme tous les hommes : tu ne considères que ton plaisir. Ton plaisir, votre plaisir, c'est bien. Cependant nous avons le droit de penser, nous autres femmes, qu'il n'y a pas que cela qui compte dans la vie. Nous avons le droit de songer à notre avenir. Pour moi, je ne veux rester éternellement ni la petite amie de M. Bob, ni vendeuse chez Solange et Suzanne. Je ne te l'avais peut-être pas encore déclaré, je te le dis aujourd'hui.

Il brûlait du désir de savoir qui c'était. Mais il n'osa pas le demander. Il craignait aussi de s'entendre dire :
—Mon petit, tu es trop curieux.

L'incident liquidé, on se mit à parler d'autre chose, et on se sépara en s'embrassant tendrement, comme si de rien n'avait été.

A une quinzaine de là, Ginette s'enquit auprès de Bob du résultat de ses méditations. Mon Dieu, Bob avait toujours remis au lendemain de trouver une solution à la question posée par son amie. C'est dire qu'il ne fut pas beaucoup plus explicite qu'il ne l'avait été auparavant.

—C'est bien, déclara-t-elle. Je ne te mentais point lorsque je t'affirmais que je te donnais la préférence. Tu ne veux pas de moi, c'est entendu, mais cela ne m'empêchera pas de

porter ton nom?
—Hein? Que veux-tu dire? demanda Bob qui ne comprenait pas.

—Je n'épouserai pas M. Robert de Ste-Escobille, mais je serai la femme de M. Fred de Ste-Escobille, ton jeune oncle. Il est moins riche que toi, et moins joli garçon, mais il est plus intelligent : il arrivera.

—Tu ne feras pas ça... Vous ne ferez pas ça!
—Et qui nous en empêcherait?

—Moi.
—Et de quel droit?

Oui. De quel droit? Ce qu'il avait dit était purement idiot. De colère, d'énervement, de tristesse, d'amour malheureux, il éclata en sanglots. Elle le regarda un moment, puis, levant les épaules :

—Pleure, mon petit, pleure, ça te fera du bien.

Elle disait cela sans raillerie, en femme qui possède déjà l'expérience des hommes. Ils se quittèrent!

Quand il fut seul, Bob téléphona à son oncle :

—C'est vrai, Fred, ce que vient de me dire Ginette?

—Mais oui, Bob...
—Sais-tu que c'est abominable ce que vous faites là!

—Pas de grands mots, vieux Ginette te donnait la préférence, car nous admettions fort bien qu'on te dût... des égards. Mais si tu n'épouses pas, moi, j'épouse! Alors, n'est-ce pas, toi, tu n'as qu'à... approuver en silence? Bonsoir, vieux...

A l'autre bout du fil on raccrochait l'appareil. Au fond, ce que Fred avait dit, c'était la logique même... Il n'y avait qu'à épouser Ginette ou à s'incliner en silence... Ce fut vers la seconde solution que Bob se tourna. Il sacrifia son grand amour sur l'autel des principes bourgeois; et il conclut de ce chef une haute estime de soi-même ainsi qu'un sentiment d'indiscutable supériorité sur Fred, ce qui atténua quelque peu l'amertume dont son pauvre cœur était abreuvé.

JACQUES CESANNE.

L'incident liquidé, on se mit à parler d'autre chose, et on se sépara en s'embrassant tendrement, comme si de rien n'avait été.

A une quinzaine de là, Ginette s'enquit auprès de Bob du résultat de ses méditations. Mon Dieu, Bob avait toujours remis au lendemain de trouver une solution à la question posée par son amie. C'est dire qu'il ne fut pas beaucoup plus explicite qu'il ne l'avait été auparavant.

—C'est bien, déclara-t-elle. Je ne te mentais point lorsque je t'affirmais que je te donnais la préférence. Tu ne veux pas de moi, c'est entendu, mais cela ne m'empêchera pas de

LISEZ
L'AUTORITE
NOUVELLE

Il y a Toujours une Raison!

"Saveur Appétissante"

Dow Old Stock Ale est surtout recherchée, à cause de sa saveur.

La boire en mangeant augmente le plaisir de la table et c'est le breuvage idéal pour étancher la soif.

Goutez-y aujourd'hui

DOW

Old Stock Ale
mûrie à point

Prime par la Force et par la Qualité

LES FEMMES DANS L'HISTOIRE

(Compilation de Jules Bourbonnière)

Catherine II (Alexiowna), impératrice de Russie, était fille du prince d'Anhalt-Zerbst, gouverneur de Stettin, dans la Poméranie Prussienne, et se nommait dans sa jeunesse, Sophie-Auguste d'Anhalt.

Elle ne prit celui d'Alexiowna, qu'en embrassant le rite grec, pour épouser son cousin-germain, Charles-Frédéric, duc de Holstein-Gottorp, que l'impératrice Elisabeth avait appelé auprès d'elle, après l'avoir fait élire grand-duc de Russie, et désigné pour son successeur.

Catherine, dirigée par une **ambition**, s'attacha à se faire des partisans, et à se créer un parti indépendant de celui de son époux.

Douée des grâces de son sexe, avec un esprit vaste et hardi, le goût des connaissances, l'amour extrême du travail et du plaisir, une ambition profonde, et ne redoutant rien pour arriver à son but, elle ne tarda pas à devenir puissante et redoutée.

Vainement des intrigues galantes avec le chambellan Soltykoff, le Polonais Poniatowski, Grégoire Orloff, avaient-elles détruit tout accord entre elle et le grand-duc; en vain, l'impératrice Elisabeth lui avait elle-même témoigné quelque mécontentement, Catherine attacha à sa suite, à son parti, le peuple par des pratiques de dévotion, les grands par son accueil séduisant, l'armée par ses largesses.

A la mort d'Elisabeth, le grand-duc monta sur le trône sous le nom de Pierre III. Elle avait à le redouter. Bientôt une révolution couronnée du succès, lui ôta l'empire pour le donner à son époux.

Quelque temps après, la mort subite de ce souverain, privé de sa liberté, fit accuser celle-ci de l'avoir ordonné; et se qui sembla justifier à cet égard tous les soupçons, fut l'imprudente promesse faite par l'empereur, à la comtesse de Voronoff, de l'épouser, de répudier Catherine, et d'exclure du trône, son fils Paul Petrowitz.

L'empereur de Russie, écrivait alors le roi du Prusse, a été détrôné par son épouse; on s'y attendait. Cette princesse a beaucoup d'esprit, et les mêmes inclinations que la défunte Elisabeth. Elle n'a aucune religion; mais elle contrefait la dévote. C'est le second tome de "ZENON", de son épouse "ADRIANA" et de "MARIE DE MEDICIS".

En effet pour assurer son pouvoir, l'impératrice se montra très populaire dans les premiers jours. On la vit donner sa main à baiser à la multitude, mettre pied à terre en apercevant des popes ou prêtres russes, rassemblés à l'entrée du palais, et embrasser les principaux d'entr'eux.

Elle se rendit plusieurs fois au Sénat pour y entendre juger des procès. D'un autre côté, elle donna de l'argent aux soldats, et avança en grade un grand nombre d'officiers supérieurs, en accordant une gratification d'une demi-année de paye à tous les officiers subalternes.

Ces moyens apaisèrent les murmures, et firent oublier peu à peu ceux dont elle s'était servi pour régner.

Catherine II alla se faire sacrer à Moscou, et cette cérémonie se fit en 1762, avec la plus grande solennité dans la chapelle des Czars, en présence de l'armée et d'un peuple immense.

Sachant, suivant un historien, quitter les plaisirs pour passer aux travaux les plus sérieux, et s'occuper des soins les plus pénibles du gouvernement, elle assistait aux délibérations du Conseil, lisait toutes les dépêches des ambassadeurs, dictait ou minait de sa main, toutes réponses qu'il fallait leur faire, ne chargeait ses ministres que des détails, et en surveillait encore l'exécution.

Bientôt elle fonda des hôpitaux, et fit mettre des vaisseaux en chantier. Voyant avec peine que la population de ses états n'était point proportionnée à leur vaste étendue, et que les terres les plus fertiles manquaient de bras, elle publia une déclaration, qui invita tous les

étrangers à venir s'établir en Russie, en leur promettant le libre exercice de leur culte, la faculté de quitter leur nouvelle habitation quand ils le voudraient, et d'emporter dans leur patrie les richesses qu'ils auraient acquises.

Des Allemands, des Moraves vinrent dès lors augmenter le nombre de ses sujets.

Catherine employa le premier acte de sa puissance à faire reconnaître Biren, duc de Coulande, au lieu de Charles de Saxe, fils du roi de Pologne, Auguste III. Ce dernier fut forcé de donner l'investiture de cette souveraineté au spoliateur de son fils. La mort de ce roi en 1763, fournit à l'impératrice, l'occasion de déployer tout l'ascendant de sa politique; elle parvint à neutraliser les Cours de Versailles et de Berlin, et à leur faire promettre qu'elles ne se mêleraient point de l'élection du nouveau souverain.

Dès lors, la diète de Wola fut vaincue, soit par ses insinuations, soit par la terreur de ses armes; et Catherine fit proclamer roi de Pologne, son ancien favori Poniatowski, qui prit le nom de Stanislas-Auguste.

Cette élection favorisait le plan qu'elle conçut alors, de réunir à son empire, une partie de ce royaume. Pour l'exécuter, elle fit tracer une ligne de démarcation, qui comprenait une grande partie de la Pologne dans ses états, et elle demanda qu'on fixât les limites de la Russie, telles qu'elle venait de les présenter.

Ces vus ambitieuses ne tardèrent pas à inquiéter l'Empire Turc, pour la sûreté de ses possessions sur la mer Noire. Il leva l'étendard de la guerre, avec 500 mille hommes en 1759.

Ses efforts furent impuissants. Les Russes chassèrent douze mille Tartares de la nouvelle Servie, et se rendirent maîtres d'Azof et de Tangarok. D'un côté, Romanzoff gagna les fameuses batailles du Pruth et de Kagoul, où dix mille Ottomans périrent et le prince Repnin s'empara d'Ismaïl; de l'autre, les escadres moscovites parurent pour la première fois, dans l'Archipel Grec, firent soulever les îles, et brûlèrent complètement la flotte turque, dans la baie de Tichesmé, le 6 juillet 1770.

L'Impératrice fit célébrer l'éclat de tant de triomphes par



PROCLAMATION JUBILÉ DE LA CONFÉDÉRATION

Le Canada célébrant, cette année, le soixantième anniversaire de la Confédération, Montréal se doit à elle-même de commémorer avec le plus d'éclat possible, un événement d'une telle importance.

Les fêtes qu'un comité de citoyens, spontanément et affaiblement secondé par la Société Saint-Jean-Baptiste, et par plusieurs sous-comités, a bien voulu se charger d'organiser à cette occasion, surpasseront en solennité, tout ce qui s'est vu jusqu'ici dans notre ville.

La célébration, commencée

LE VENDREDI, 24 DU COURANT.

avec le grand défilé historique organisé par notre société nationale, défilé auquel les feux de la Saint-Jean préluderont le soir du 23, ne prendra fin que le soir

DU DIMANCHE, 3 JUILLET

Il va de soi que ceux qui ont élaboré le magnifique programme qui sera suivi chaque jour, comptent absolument sur la coopération bienveillante de toute la population.

J'engage donc fortement tous les citoyens à décorer à profusion et à illuminer, si possible, leur résidence et leur place d'affaires, dès LE 24 JUIN AU MATIN et à les laisser ainsi décorées et illuminées aussi longtemps que dureront ces fêtes, soit, JUSQU'AU 3 JUILLET AU SOIR.

Je les prie également d'assurer, par leur nombreuse présence, le succès des démonstrations variées et grandioses qui se succéderont pendant ces quelques jours et de contribuer, chacun dans les limites de ses moyens, à faire magnifique et digne de la métropole, la célébration de ce mémorable anniversaire.

LE MAIRE,
MEDERIC MARTIN.

Cabinet du Maire,
Hôtel de Ville,
Montréal, 2 juin 1927.



Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à midi (heure avancée), le mardi 12 juillet 1927, des soumissions pour la construction d'un ouvrage de protection en encaissement, à Grindstone, L.M., P.Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au sous-signe, et porter leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour un ouvrage de protection en encaissement, Grindstone, L.M., P.Q."

On peut consulter les plans et les formules de contrat, et se procurer des devis et des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux des ingénieurs de district, édifice St. Lawrence Power, Kimouski, P.Q., Edifice du bureau de poste, Québec, P.Q., ainsi qu'au bureau de poste, Etaniz-du-Nord, P.Q., Pointe-à-la-Paix, P.Q., Havre-Aubert, P.Q., et le Grindstone, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère conformément aux conditions mentionnées dans lesdites formules.

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada ou des bons de la compagnie du chemin de fer National-Canadien, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

REMARQUE. — On peut se procurer au ministère des Travaux publics (blue prints) en fournissant un chèque de banque accepté pour la somme de \$20.00, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si la soumissionnaire offre une soumission régulière.

Par ordre,
S. E. O'BRIEN, Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,

Ottawa, le 29 juin 1927.

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à midi (heure avancée), le jeudi 7 juillet 1927, des soumissions pour la construction d'un quai, à Colonie-des-Groves, comté de Vercheres, P.Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au sous-signe, et porter leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour un quai, Colonie-des-Groves, P.Q."

On peut consulter les plans et les formules de contrat, et se procurer des devis et des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, au bureau de l'ingénieur de district, station postale "H", Montréal, P.Q., et au bureau de poste, Soré, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère conformément aux conditions mentionnées dans lesdites formules.

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada ou des bons de la compagnie du chemin de fer National-Canadien, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

REMARQUE. — On peut se procurer au ministère des Travaux publics (blue prints) en fournissant un chèque de banque accepté pour la somme de \$10.00, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si la soumissionnaire offre une soumission régulière.

Par ordre,
S. E. O'BRIEN, Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 18 juin 1927.



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi (heure avancée), le jeudi 30 juin 1927, des soumissions pour la peinture extérieure des bâtiments de l'hôpital militaire de Sainte-Anne-de-Bellevue, P.Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au sous-signe, et porter leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour peinture d'hôpital, Sainte-Anne-de-Bellevue, P.Q."

On peut consulter les plans et les devis et se procurer des formules de soumission aux bureaux de l'Architecte en Chef, du Ministère des Travaux publics, Ottawa, et du contre-maître, ministère des Travaux publics, 196, rue Saint-Paul-Ouest, Montréal, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère conformément aux conditions mentionnées dans lesdites formules.

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission; dans tous les cas, le chèque ne devra être moins de quinze cents dollars. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada ou des bons de la compagnie du chemin de fer National-Canadien, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

Par ordre,
S. E. O'BRIEN, Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 15 juin 1927.



LE PENSEUR...

Savoir pardonner les fautes d'autrui, est plus sublime, que de n'être jamais fautif. — George Sand.

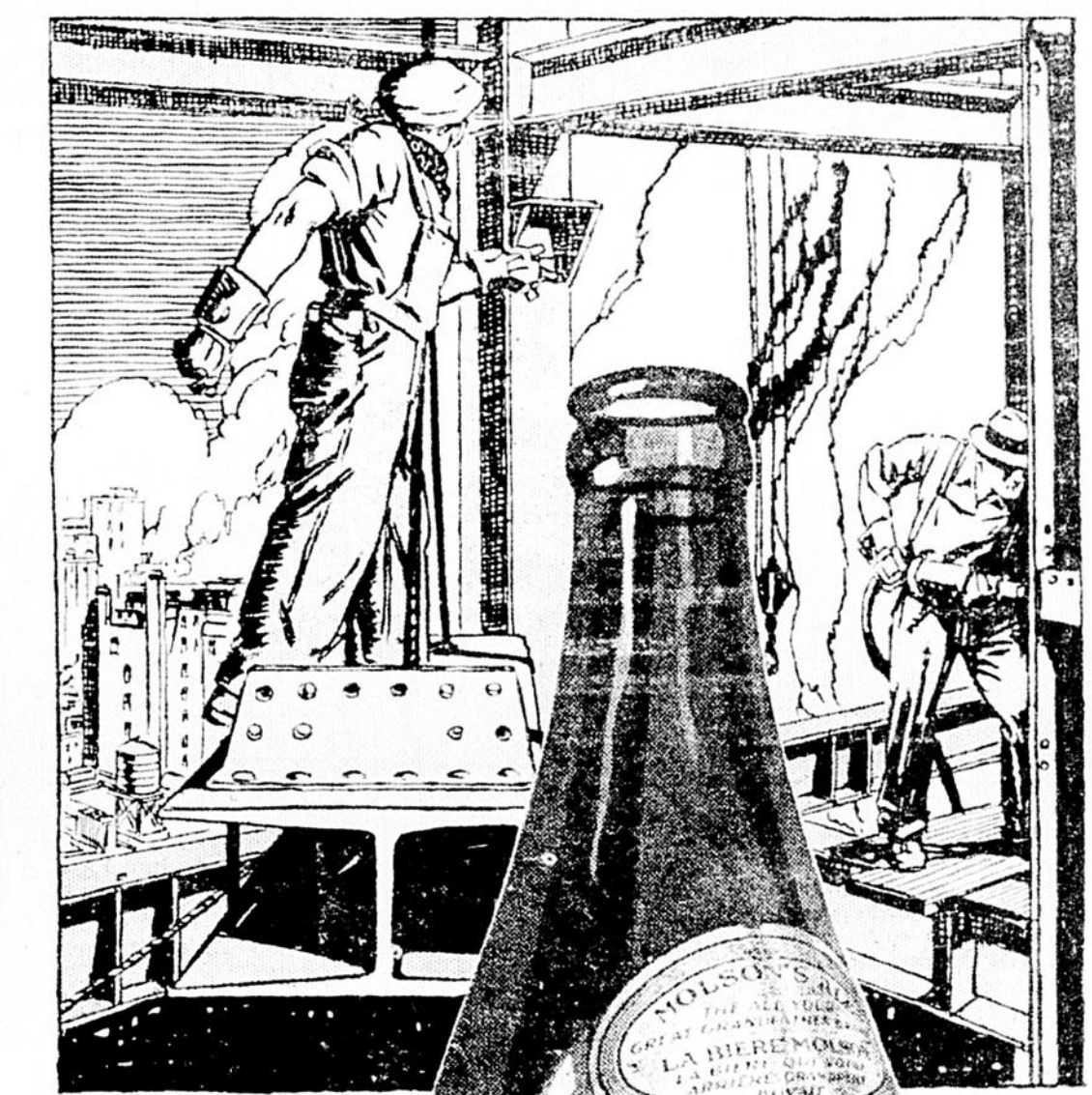
Un sentiment n'est qu'une sensation morale, passager comme tout passager toutes les sensations. Il est donc impossible de demeurer ce qui s'agit au fond d'une âme, que ce soit la nôtre ou celle de notre voisin.

Il faut deux choses pour faire un artiste ou un écrivain de l'art et du métier. S'il y a, en effet, du métier sans art, il ne peut y avoir d'art sans métier.

Il est des villes dont le progrès n'arrivera jamais à tuer l'âme. Si l'on ne s'élève pas au-dessus de la ville, on ne peut y avoir d'art sans métier.

Nous n'avons pas de plus égoïste et de plus indiscrète âme que notre imagination.

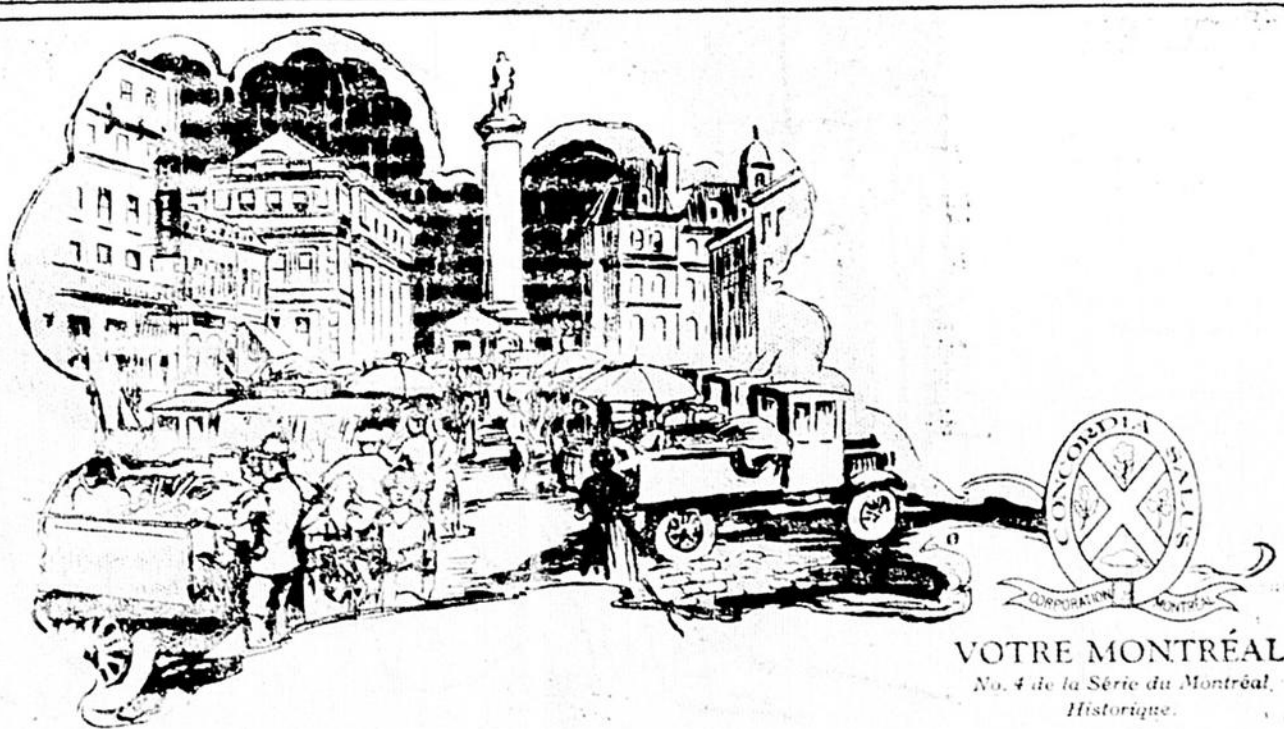
Trop de sévérité décourage. L'indulgence, au contraire, quels que soient ses mobiles et si elle est judicieuse peut devenir une vertu agissante et féconde. Quels que soient ses mobiles, disons-nous; et sans doute il serait plus beau que nous l'exercions uniquement dans un esprit d'humilité. Mais n'exigeons pas trop.



Bon pied, nerfs solides, oeil vif, cerveau lucide important plus que simples muscles pour l'ouvrier qui se tient en équilibre sur des poutres métalliques à dix étages de la rue. L'organisme nourri sainement, fortifié et soutenu par la Bière Molson, possède ces qualités.

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

La Bière
Molson
Fondée en 1786



La Place Jacques Cartier

La Colonne Nelson · Le Marché en Plein Air

Sur cette place, les mardis et vendredis, se tient le marché en plein air où s'installe le surplus du Marché Bonsecours de la rue St-Paul. C'est là le lieu de rendez-vous des fermiers des environs de la ville; l'animation qui y règne pendant que se font les ventes et les échanges de bétail, de légumes et de fruits rappelle les marchés des villes de province européennes. A l'extrémité sud de la place existait, en 1807, un marché couvert qui fut remplacé, en 1843, par le Marché Bonsecours actuel. C'est vers cette époque que le Square Jacques Cartier devint une place publique. A l'autre extrémité de la place fut érigée, en 1809, la colonne Nelson et c'est pour cette raison que Montréal célèbre tous les ans l'anniversaire de la bataille de Trafalgar (1805). C'est là le premier monument commémoratif élevé à Montréal.

Cette place et les Marchés avoisinants sont extrêmement intéressants. Une visite un mardi ou un vendredi vous donne l'illusion de revoir une scène passée un siècle auparavant.



Les correspondances des tramways venant de Pointe-aux-Trembles et de Hochelaga à la Place d'Armes sont acceptées sur les tramways de la rue Notre-Dame se dirigeant vers l'est et qui passent devant la Colonne Nelson. Nos conducteurs seront heureux de vous donner les renseignements nécessaires.

La Vie Sportive

Les SEGONDS CHOIX CAUSENT Des SURPRISES a DELORIMIER

DEUX FAVORIS SEULEMENT ONT COMPTE AUX COURSES D'HIER APRES-MIDI FLORA A PAEE LE PLUS GROS JRIX A LA PREMIERE COURSE. — UNE FOULE DE PARIEURS AVAIENT ENVAHI LA PISTE DE DELORIMIER MALGRE LA PLUIE EN PERSPECTIVE. — LES AMATEURS SE SONT FAIT ARROSER COPEUSEMENT, MAIS LES COURSES ONT ETE SUPERBES EN DEDEMMAGEMENT.

Une pluie diluvienne attendait les amateurs de courses à la piste de Delorimier hier après-midi. Malgré les nuages qui roulaient depuis le matin dans le ciel, la foule avait tellement envahi la populaire piste de la rue St-Jérôme qu'il ne restait que très peu d'espace. Malgré toutes les précautions prises par les officiers pour le bien-être des spectateurs, le sol détrempé couvrait les chaussures de ceux qui avaient à circuler.

Le programme a été des plus intéressants. Les chevaux, dont plusieurs avaient couru à Blue Bonnets, ont fourni des fins étonnantes et les favoris ont souvent dû baisser pavillon. De fait, il n'en est resté que deux, Tid Bit à la quatrième et Red Weed à la sixième.

Toutes les autres épreuves ont été remportées par des seconds choix et par des négligés. Le tracé rendu boueux par la pluie récente donnait un avantage prononcé aux chevaux qui aiment courir dans la boue de sorte que ceux-ci se sont mis en évidence particulièrement.

La première course a été disputée sous une pluie battante. Flora, le cheval de Robillard, a dérangé le calcul des preneurs en gagnant par une bonne marge. Elle a rapporté plus de dix pour un à ceux qui avaient eu confiance dans ses chances.

Glittergold a affirmé sa supériorité sur les autres chevaux à la deuxième course. Dès le début, il a pris la tête pour mener de fil en fil. Il a rapporté du 5 pour 1.

Un autre négligé a causé une surprise à la troisième épreuve lors que Dr. Jiggs a battu Polygala et Marvin, les deux favoris des parieurs. Après l'avoir menagé au début, Kiny lui a donné la bride en finissant et il l'a emporté sans difficulté. Polygala n'a même pas décroché une partie de la bourse.

Ce que le public attendait avec impatience, la victoire d'un favori s'est enfin produite à la quatrième épreuve où Tid Bit, conduit par le jockey Cogan, n'est classé premier. Taffy Girl lui a fourni une bonne opposition tout le temps de la course mais elle a malheureusement faibli dans le dernier détour et c'est alors que la victoire de ce premier favori fut assurée. Il a donné un peu plus de 1 pour 1.

La course principale au programme pour la bourse du Herald a été remportée par Camilla, à Mme D. Boyle. Rags et Candora, les deux chevaux favoris, ont été défaits, le dernier ne se classant même pas.

Il faut dire que Rags a été bien mal conduit par le jockey Ball. En tant, il a laissé prendre les devants aux autres et il n'a pas poussé son cheval pour au moins se tenir dans le peloton. Ce n'est qu'au milieu du parcours qu'il s'est décidé à laisser la dernière place mais il était trop tard et il n'a pu faire mieux que de se classer deuxième.

Le second favori à décrocher la part du lion a été Red Weed à la sixième course. Il a couru tête à tête avec Wida la majeure partie du temps mais ce dernier n'a pas eu assez de courage pour tenir jusqu'à la fin.

Arctid a remporté la dernière épreuve de l'après-midi et il a causé également la dernière surprise. Ranck et Byng Boy, les favoris, n'ont même pas fini dans l'argent. Ranck chargeait 117 livres et bien qu'ayant couru en tête du champ une bonne moitié de la course, il portait trop lourd et c'est ce qui lui a valu d'être battu.

ENTREES

Voici les entrées aux courses de lundi à Delorimier :

1ère Course — Powder Flak 107, Dr. Jiggs 110, Cobble Stone 108, Marvin 104, Highland Daisy 110, Martin's Caddy 108, Laughing Lass 106, Spark Plug 109; aussi : Brillo 110, Sundew 107, Breakers Ahead 115, Glasgow 109.

2ème Course — Balstone 103, Peter Brush 107, Compalsance 107, Spontaneous 110, Cussie P. 108, George Kuffan 116, Trudy 102, Uncle Abe 108, aussi : xShop Lifter 102, Salt Peter 115, xSentiment 109, Is Zat So 109.

3ème Course — Flying Ford 106, xShiner 2nd 102, Shadow Dance 106, xMaker of Trouble 96, xPoly Gala 99, Troubler 106, xTroy Weight 98, Goia 96; aussi : Leading Light 106, Jamina 107, Village of Hit 104, Maralo 106.

4ème Course — Lizzie N. 112, xElk Crest 107, Demijohn 105, Llewellyn 112, Jacques 108, Slanderer 110, Anchester 114, xMcTab 100; aussi : xAncher 114, xMcTab 100; aussi : xAlexina 102, Vulnad 110, xBodanzky 109, Myrtle Crown 104.

5ème Course — Flag of Truce 116, Gonwithim 105, Thornblossom 106, Somerset 119, Cut Bush 107, Uncertain 115, Rose Stark 102.

LE BASEBALL

DANS LES LIGUES MAJEURES

LIGUE AMERICAINE

	R. H. E.	Skiff; Russell, Catts, Werre et Stengock.
Philadelphia 300000004-7 14 0	1	Rochester 000301-4 5 1
New York 011000004-6 10 3	3	Syracuse 204320-11 15 0
Batteries : Grove, Pate et Perkins; Pennock et Crabowski.		Batteries : Horne, Shoffner et Head, Hallahan et Schang.
Deuxième partie :		Terminée à la sixième manche à cause de l'humidité du terrain.
Philadelphia 100000030-4 8 1	1	Baltimore 0000000-0 7 0
New York 00011000-2 5 0	0	Jersey City 200003-5 7 1
Batteries : Walberg, Pate et Co- chrane; Royt et Collins.		Batteries : Beard, Henderson et Freitag, Beard, Henderson et Daly.
Washington 000003005-8 14 2	2	Newark 2202043-12 18 1
Boston 200000001-3 8 2	2	Reading 2001131-8 9 0
Batteries : Hadley, Braxton et Ruel, Russell, Wingfield, Wiltz et Moore, Hoffman.		Batteries : Bently et Manion, Wa- son, Slappey et Davis.
St-Louis, Cleveland, pluie.		Toronto, Buffalo : Remise à cause de la pluie.
Detroit 000201010-4 8 1	1	Deuxième partie :
Chicago 000000000-0 7 2	2	Rochester, Syracuse : Remises à cause de l'humidité du terrain.
Batteries : Holloway et Woodall, Blankenship, de et McCurdy.		

LIGUE NATIONALE

	R. H. E.		Batteries :	Fitzsimmons et Tay
Boston	000000300-3	11 2	lor, Scott et Wilson.	
Brooklyn	10201000-4	12 0	2ieme partie :	
Batteries :	Genwich, Mills, Gold-		Boston	032010100-7 13 0
smith et Hogan; Doak, Ehrhardt,			Brooklyn	000300000-3 13 2
Petty et Hargraves.			Batteries :	Goldsmith et Hogan,
Cincinnati	000000100-1	4 0	Barnes, Platt et Deberry.	
St-Louis	00002000-2	7 0	Chicago	011120010-6 10 1
Batteries :	Lucas et Peinich, Rein-		Pittsburg	002000002-4 8 0
hardt et Schulte.			Batteries :	Carlson et Hartnett,

LIGUE INTERNATIONALE

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

GEORGES CHABOT SE BATTRA AVEC ROY POUR LE CHAMPIONNAT P-LEGER

Georges Chabot a enfin obtenu une chance contre Léo Kid Roy, champion du Canada des poids-plume et des poids-légers. Ils se rencontreront le 6 juillet prochain au Forum pour un combat de douze rondes. Le promoteur Moore a arrangé la rencontre. Il est en pourparlers avec plusieurs autres bons hommes de différentes classes qui compléteront le programme.

Georges Chabot a fait la déclaration suivante lorsqu'il a été sûr de sa rencontre contre Roy :

"Je vais me battre avec Roy pour le championnat poids-léger du Canada. La bataille doit durer douze rondes, mais je crois que je mettrai Roy hors de combat dans la sixième ou la septième ronde.

"C'est moi qui serai le prochain champion poids-léger du Canada. De fait, j'ai accepté une mince bourse, à peu près 10 p.c. des recettes, mais je veux montrer au public que je suis supérieur à Roy et que c'est moi le véritable champion du Canada de la classe des poids-légers."

LES PARTIES DE LA LIGUE DE LA CITÉ

Abundie partage maintenant la première position avec le St-Laurent. Dans sa rencontre de demain avec le St-Jérôme, il n'y a pas de doute que le club de la partie Nord de l'île de Montréal fera tout son possible pour se maintenir à la tête de son circuit.

Dave Major est enthousiasmé de son équipe qu'il considère comme la plus forte au bâton. Mantha, Bourdon, Pigeon et Papineau font merveille. Pigeon a joué une partie parfaite au bâton dimanche dernier et cela prouve qu'il s'améliore tous les jours.

Le St-Jérôme aura deux nouvelles recrues sur son alignement. On connaît déjà le lanceur Fogg, le meilleur de l'Université du Vermont. C'est lui qui jouera avec Bélanger cet après-midi.

Long Cross succédera à Prentice au 1er but. Swan ysera une autre recrue qui ne servira pas peu à rendre la partie intéressante entre le St-Jérôme et l'Abundie cet après-midi.

En finale, le St-Laurent et le Syndicat St-Henri se disputeront un match d'une importance capitale. Le gérant du St-Laurent, Bonhomme Cardinal, qu'un mal au doigt avait contraint de s'abstenir du jeu dimanche dernier, fera sa rentrée pour cette rencontre et il recevra les balles de Charles Cummins. Gohier retournera dans la gauche, là où il brille davantage.

Aux rudes cogneurs du St-Laurent, Liguori Laurin opposera des hommes bien déterminés à vaincre. Leur défaite de dimanche dernier leur a été difficile à digérer. Mener le combat pendant les deux-tiers des innings, pour se voir enlever une victoire bien méritée, par quelques beuvées de jeu et de jugement, voilà le sort que dut subir le gérant Laurin, dimanche dernier.

Le jeu de Nick Carter a été brillant dans le champ centre qu'il a presque fait oublier la défaite au débonnaire gérant du Syndicat St-Henri. Carter est l'un de nos outfielders locaux les plus courageux et les plus vigilants. De plus, Nick se

DANS LA LIGUE INDÉPENDANTE

On se demande actuellement si Tuckett, le nouveau lanceur du Guybourg, sera de taille à remporter la victoire contre les excellents frappeurs du Beauvillage. Jos. Choquette a grande confiance en ses chances et M. Geoffrion croit que les siennes ne sont pas si mauvaises avec McCormick.

Les joueurs des deux clubs ont pratiqué ferme cette semaine, la belle température les ayant favorisés.

La seconde partie mettra aux prises le St-Eusèbe et l'Hochelega. Ce sera un duel de lanceurs entre le célèbre Chef St-Denis et le roi des "struck out", Corey. L'Hochelega et le St-Eusèbe sont égaux pour la deuxième position et c'est à qui l'emportera pour prendre l'avance sur l'autre et peut-être égaliser les chances du Beauvillage en première position si celui-ci était battu par Guybourg. On comprendra facilement l'importance de cette partie si l'on songe que la première série touche à sa fin. Il ne reste plus en effet que trois parties pour la fin de la série et comme la course au championnat de cette série est extrêmement serrée, on comprend l'ambition qui anime tous les joueurs de gagner cette partie à tout prix.

Qu'on se rende donc dimanche pour assister à l'un des meilleurs et à l'un des plus palpitants programmes offerts par la Ligue Indépendante cette année.

classe parmi les meilleurs voltigeurs. Il couvre beaucoup de terrain et possède une main très sûre; son lancer est aussi très rapide et juste. Bien que ne frappant pas avec l'apploimb de la saison dernière, Carter fait des progrès. L'an dernier il s'est classé deuxième frappeur de la Ligue de la Cité avec une moyenne de .385. Cette année il ne frappe que .141.

LE TENNIS

MLLE BETTY NUTHALL EST ENCORE VICTORIEUSE

Wimbledon, Angleterre, 25.—Petty Nuthall, la jeune joueuse anglaise qui est la révélation du présent tournoi de Wimbledon, a battu encore une autre adversaire cet après-midi. Sa dernière victime est une de ses compatriotes, Mme John Hill, qu'elle a défaits par 6-3, 6-3. La gagnante de rencontrer Mlle Helen Wills en finale, Mlle Joan Fry, une autre étoile anglaise, est encore debout contre Mlle Nuthall et Mlle Wills pour le championnat féminin de Wimbledon.

En battant Mme Hill, Mlle Nuthall a défit un champion pour la seconde fois dans le présent tournoi. Elle a d'abord battu Mme Molla Mallory, anciennement champion des États-Unis et sa dernière victime défit le championnat de Londres sur terrain couvert.

On concédait une supériorité marquée à Mlle Nuthall sur son adversaire et sa victoire n'a pas surpris les experts. Si elle l'emporte sur Mlle Fry, ce ne sera pas la même chose car on répète que Mlle Fry a plus d'expérience que Mlle Nuthall. Tilden et Hunter en sont rendus en double dans les huit dernières équipes encore debout en battant Mayes-Summers par 7-5, 6-2, 6-3.

LA DERNIERE PROMOTION

—Monsieur le ministre, je viens solliciter...

—Oh! je vous en prie, soyez aussi bref que possible.

—Alors, voilà, monsieur le ministre: "Cordon, s'il vous plaît."

ENCORE LE MEME

—Vous n'aviez donc pas lu ce poisson avant de le faire cuire?

—Madame ne voudrait pas! Une bête qui a passé toute sa vie dans l'eau!

DANS TOUS LES SPORTS

George Barry, du North Branch, W. M. C. A., a gagné la course à pied entre l'édifice Sun Life et le Par Dominion. Il a couvert la distance en 32 minutes 37 secondes.

Londres et Paris nomment les cocktails (les queues de gallinées, diraient les puristes) d'après le nom de Lindbergh. Avec la boisson qu'on sert aux États-Unis, on devra, par mesure de sûreté, ajouter aux cocktails Lindbergh un parachute...

Plusieurs de ces lumières avaient été dirigées sur le champ de gauche qui était aussi éclairé qu'en plein jour. Il ne s'est pas commis que seule erreur pour cause de vision défectueuse.

Betty Nuthall, la jeune joueuse de tennis anglaise, a été ennommée au

ce cheval est canadien.



Gin Canadian
Melchers
Croix d'or
LA PLUS SAINE DES BOISSONS

La boisson qui s'impose le soir — auprès du feu de camp — quand chacun se prépare à se retirer sous la tente.

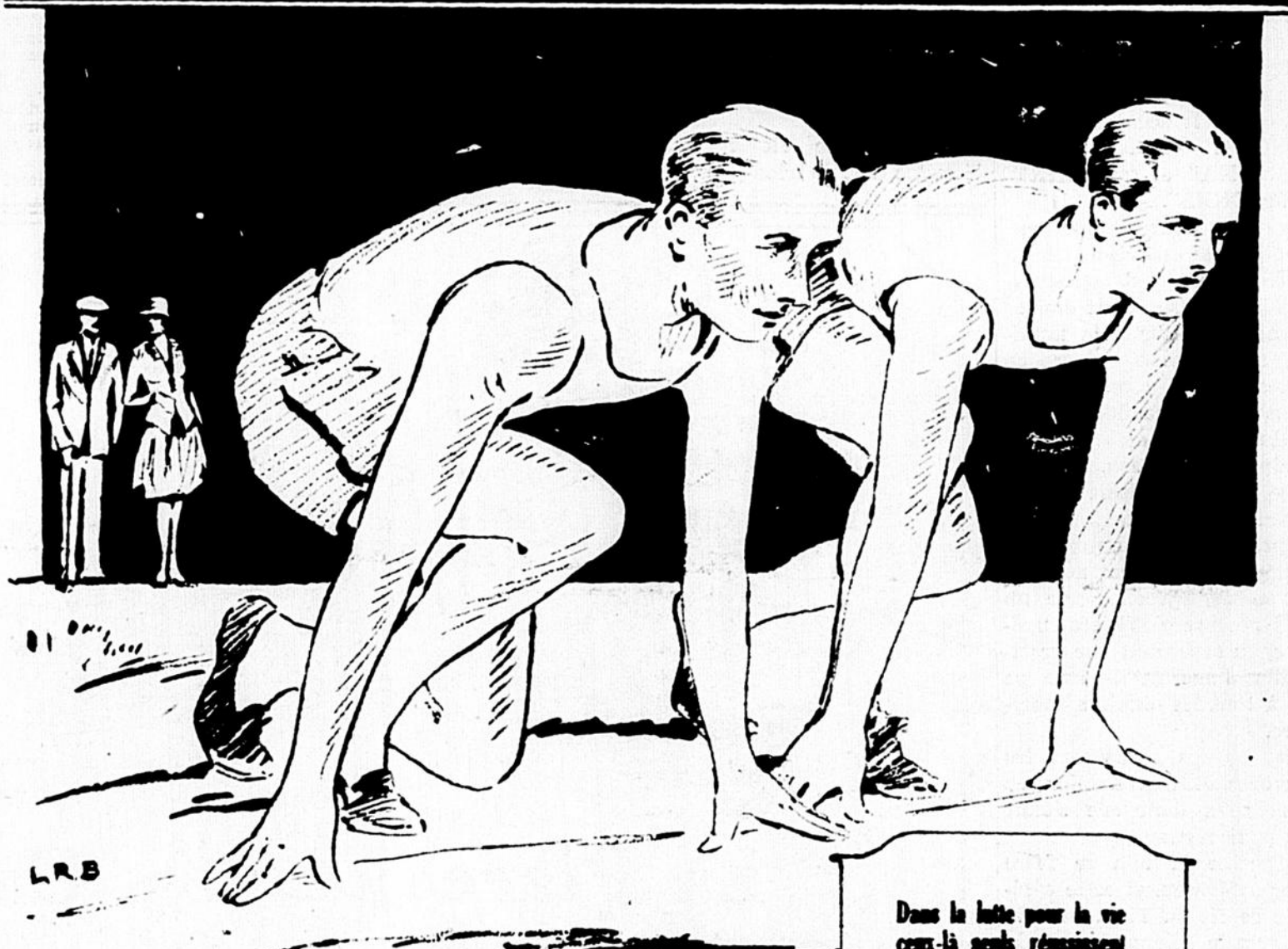
Fabrique à Berthierville, Que., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, retient quatre fois et demi en entrepôt pendant des années.

TROIS GRANDESUR DE FLACONS:

Gros :	40 onces	\$3.65
Moyens :	26 onces	2.55
Petits :	10 onces	1.10

Melchers Distillery Co., Limited, Montréal
Distillerie à Berthierville, P. Q.

ETES-VOUS PRÊTS ?



Dans la lutte pour la vie ceux-là seuls réussissent qui sont en parfaite santé. La Bière BLACK HORSE vous maintient en santé. Elle est faite avec le meilleur orge canadien et nous garantissons sa pureté.

DAWES

BLACK HORSE

Bière naturelle

très bien vieillie

Plus de 100 ans d'expérience dans chaque bouteille.